



**Objet :** communiqué de presse

### **Communiqué suite à la suspension de la grève de la faim des prisonniers palestiniens**

Depuis le 17 avril dernier, environ 1 600 prisonniers palestiniens, dans les geôles d'Israël, étaient en grève de la faim.

Leurs revendications portaient sur le respect des droits fondamentaux pour tous les prisonniers :

- possibilité de visite par les familles,
- arrêt de la "détention administrative" à durée indéterminée, sans accusation et sans jugement,
- arrêt des actes de violence et de torture pendant l'arrestation, les transports et la détention,
- accès à des téléphones publics au sein des prisons.

Plus de 6 500 prisonniers sont actuellement retenus dans les prisons palestiniennes, dont des enfants de 12 ans. Depuis 1967, 800 000 Palestiniens ont été emprisonnés (un quart de la population ! ) . Aucune famille n'est épargnée par la détention d'un proche parent.

Cette grève de la faim s'est terminée ce samedi 27 mai, après 41 jours pour certains. Plusieurs grévistes avaient été hospitalisés cette semaine. Une partie seulement des revendications des prisonniers a abouti, par exemple le droit à la visite par les familles (2 visites par mois).

Le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) est soulagé de l'arrêt de cette grève de la faim qui mettait gravement en danger la santé et la vie des prisonniers. Nous continuerons d'être aux côtés de toutes les forces de paix, tant palestiniennes qu'israéliennes, pour contraindre le gouvernement d'Israël :

- à cesser sa politique d'apartheid vis-à-vis de la population palestinienne,
- à respecter le Droit International et les frontières reconnues par l'ONU,
- à respecter, notamment dans les prisons, les Droits humains.

Pour cela, le MAN s'inscrit dans la campagne internationale du BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), outil non-violent efficace de pression sur le gouvernement d'Israël, pour qu'enfin il respecte le Droit International. Nous appelons également le gouvernement français à prendre les mesures économiques et diplomatiques nécessaires pour que L'État israélien respecte les résolutions de l'ONU.

*Le Comité d'Animation du MAN, Montreuil, le 29 mai 2017*